



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No:
No.: 10

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 5 FÉVRIER 1981

LE CANADA FOURNIT \$3.75 MILLIONS POUR VENIR EN AIDE AU PEUPLE KAMPUCHÉEN

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan a indiqué aujourd'hui que le Canada accordera une subvention de \$3.75 millions pour appuyer les opérations de secours visant à répondre aux besoins essentiels de centaines de milliers de réfugiés kampuchéens au cours de 1981.

L'annonce a été transmise à l'UNICEF* lors de la session spéciale du Conseil d'administration de l'organisme tenue à New York les 22 et 23 janvier.

Les fonds sont tirés du budget de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au chapitre de l'assistance humanitaire, des secours d'urgence et de l'aide aux réfugiés, et seront acheminés par l'entremise de l'UNICEF, qui coordonne les opérations de secours dans cette région.

La subvention permettra de venir en aide aux réfugiés kampuchéens qui se trouvent présentement dans des camps en Thaïlande, ceux rassemblés dans des camps le long de la frontière thaïlandaise bordant le Kampuchea et ceux qui se trouvent encore dans leur pays; elle aidera également les habitants des villages thaïlandais qui se ressentent des effets de la situation.

Le Canada s'était engagé à fournir une contribution substantielle à ces opérations de secours lors de la conférence des Nations Unies du 10 décembre dernier portant sur l'annonce des contributions pour 1981. Des engagements fermes ont été pris par d'autres donateurs à cette conférence et si on ajoute d'autres engagements pris jusqu'à ce jour, on en arrive à un total d'environ \$100 millions sur un objectif fixé à \$235 millions.

Le Canada a versé en 1979-1980 \$15 millions en espèces et en aide alimentaire pour l'apport de secours à la population kampuchéenne, par l'intermédiaire de l'UNICEF, de la Croix Rouge et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.